

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-3591

présenté par
Mme Colin-Oesterlé

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Sport	0	0
Jeunesse et vie associative	114 000 000	0
Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030	0	114 000 000
TOTAUX	114 000 000	114 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Choisir d'accomplir un service civique, c'est relever un défi courageux : celui de s'engager au service de la collectivité et de contribuer au renforcement des liens sociaux au sein de notre communauté nationale.

Le présent amendement propose de redéployer 114 000 000 € en AE et en CP du programme « Jeux olympiques et paralympiques d'hiver », action n°3 « Autres dépenses liées aux Jeux olympiques et paralympiques 2030 » vers le programme « Jeunesse et vie associative », action n°4 « Développement du service civique ».

Le service civique répond à un besoin croissant des jeunes qui souhaitent vivre une période de césure utile et découvrir de nouveaux métiers. Les associations et les collectivités offrent, dans ce cadre, des missions essentielles, notamment dans les quartiers les plus fragiles. Renoncer à un dispositif qui fonctionne, au moment même où le pays a besoin de recréer du lien social, serait incompréhensible.

La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative prévoit une cible de 110 000 volontaires en 2026, soit une baisse de 40 000 par rapport aux années précédentes. Cet objectif de 150 000 jeunes engagés en service civique avait été fixé à la suite des attentats du 13 novembre 2015, afin d'opposer aux attaques visant la France et ses valeurs une réponse fondée sur l'engagement citoyen, la solidarité et la cohésion sociale. Cet amendement vise donc à maintenir, au niveau national, le budget du service civique au niveau prévu pour 2025, afin de donner à la jeunesse les moyens de son engagement.

Le gage, destiné à satisfaire aux exigences de recevabilité financière, a vocation à être levé par le Gouvernement.